

Le 19 mai 2016

**Concerne : équivalence des titres académiques – permanents FNRS**

Monsieur le recteur,

Monsieur le vice-recteur à la recherche,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le tableau repris ci-dessous et issu d'une enquête récemment publiée par nos collègues sociologues de l'UCL<sup>1</sup> sur les chercheurs définitifs du FNRS dans les Universités. Ces résultats illustrent la disparité des statuts académiques au sein des différentes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Avez-vous un grade académique ?**

	Oui	Non	Total
<b>Université catholique de Louvain</b>	66 (93%)	5 (7%)	71 (100%)
<b>Université libre de Bruxelles</b>	19 (37%)	32 (63%)	51 (100%)
<b>Université de Liège</b>	5 (8%)	57 (92%)	62 (100%)
<b>Université de Mons, Université de Namur, Université Saint-Louis, Bruxelles</b>	8 (38%)	13 (62%)	21 (100%)
<b>total</b>	98 (48%)	107 (52%)	205 (100%)

Nous savons que nos autorités sont au fait de cette disparité et qu'une réelle réflexion a été engagée à ce sujet mais il nous semblait important de vous faire suivre ces données afin de rappeler notre requête. En effet, au regard des chiffres qu'elles contiennent, il nous semble légitime de suggérer une homogénéisation des statuts FNRS/académiques sur le modèle de l'UCL. Pour rappel ces derniers se voient attribuer le titre de Chargé de cours dès leur nomination en tant que chercheur qualifié et deviennent Professeur après 5 ans (à condition d'enseigner et d'en faire expressément la demande).

<sup>1</sup> . Bernard Fusulier et Hanna Pawelec, *Les chercheurs permanents du FNRS, tableau de synthèse*, Louvain-La-Neuve, mars 2016

Par ailleurs comme vous le savez nous avons récemment effectué une enquête parmi les chercheurs FNRS de l'ULg. Plus de 52% des FNRS de l'institution ont répondu toutes catégories confondues et plus du 80% des FNRS permanents. L'analyse complète du questionnaire est en cours et sera publiée sur notre site. Certains points ressortent de façon singulièrement saillante:

- Le fait de ne pas porter le titre de Professeur (ou assimilé) s'est déjà avéré être un frein dans la carrière et dans les interactions internationales d'une majorité des FNRS permanents (47% ; contre 44% qui disent ne pas avoir été incommodés).
- 77% des FNRS permanents souhaitent porter le titre honorifique de Professeur ou Chargé de cours, et plus de 60% souhaitent voir ce titre évoluer dans le temps (Chargé de cours, puis Professeur, à l'instar de ce qui est fait à l'UCL).
- Plus de 92% des FNRS permanents souhaitent avoir une voix pleine aux conseils de facultés et lors de l'élection du recteur.

Il nous paraît enfin important d'ajouter qu'en plus d'obtenir un titre honorifique nous souhaitons voir le statut des FNRS permanents revalorisé au sein de notre institution. Nous voudrions en effet rappeler que devenir chercheur permanent du FNRS implique une sélection drastique (sur des critères d'excellence) par des évaluateurs étrangers, loin des Universités dont sont issus les candidats.

Pour toutes ces raisons et aussi parce que ce serait l'occasion de vous résumer tous les résultats de notre enquête, nous souhaiterions vous rencontrer dans les meilleurs délais et, naturellement, à votre convenance.

Dans l'espoir qu'il vous sera possible de réserver une réponse à la présente, nous vous prions, messieurs les Recteur et Vice-Recteur, de recevoir l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruno Frère (Président)

Krishna Das (Vice-présidente)

Gilles Vandewalle (Secrétaire)